


[PILOTAGE](#)
[FORMATION](#)
[RECHERCHE - VALO](#)
[PERSONNELS](#)
[SUPPORT](#)
[🏠](#) > [Support](#) > [Communication](#) > [Publications](#) > [Newsletters](#) > [Enligne](#) > [Sommaire](#)

## L'évaluation indicative des enseignements : un dispositif revisité

Publié le 1 décembre 2016

Depuis avril 2016 un groupe de travail composé de membres de la mission pédagogique de Grenoble INP réfléchit à des propositions d'évolutions du dispositif d'évaluation indicative des enseignements mis en place en 2008 à Grenoble INP.

### Une obligation légale

L'évaluation indicative systématique des enseignements est un outil qui a pour vocation de détecter des situations d'enseignement extrêmes (potentiellement très appréciées d'une part, et potentiellement problématiques d'autre part) dans la double optique de valorisation des tâches d'enseignement, et d'amélioration continue de la qualité des enseignements.

Pour mémoire, le dispositif d'évaluation indicative des enseignements est une obligation légale (texte du 23 Avril 2002) dans lequel Grenoble INP s'est particulièrement engagé depuis sa mise en place en 2008.

### A quoi cela ressemble ?



### Un outil « détecteur de fumée »

En aucun cas cet outil ne sert à diagnostiquer pourquoi une situation pédagogique est bien ou mal ressentie par les étudiant.e.s. La qualité d'un enseignement est loin de se résumer à la seule satisfaction des étudiant.e.s. C'est la raison pour laquelle cet outil a un rôle analogue à celui d'un détecteur de fumée : s'il se déclenche (en positif ou en négatif) c'est qu'il y a une possibilité de feu d'artifice ou un risque d'incendie. Dans les deux cas, il faut pousser plus loin les investigations et en cas de confirmation, prendre des mesures.

### **Quelle évolution ?**

Le prestataire extérieur qui était jusque-là en charge de la réalisation de ces évaluations a informé l'établissement de son incapacité à poursuivre la même activité. Cette situation a été l'occasion de faire une analyse de ce dispositif. Un groupe de travail a été créé pour faire le bilan de l'évaluation en l'état actuel, afin de penser son évolution éventuelle.

Pour ce faire 2 consultations ont été déployées : une auprès des enseignant.e.s par la mission pédagogique et une auprès des élèves, réalisée par les élèves eux-mêmes.

### **Les résultats étudiants...**

En avril 2016 les élu.e.s étudiant.e.s ont lancé une consultation auprès de tou.te.s les étudiant.e.s. Elles.Ils ont récolté 354 réponses. 87% des répondant.e.s affirment participer à ces évaluations.

Parmi les points faibles qu'elles.ils font remonter nous trouvons notamment la périodicité de l'enquête : les élèves ne se souviennent pas toujours de leur ressenti du début de semestre au moment de l'évaluation en fin de semestre. Elles. Ils notent également qu'il est complexe d'évaluer une UE dans sa globalité lorsque de multiples intervenant.e.s y ont contribué. Enfin les élèves soulèvent le fait qu'elles.ils n'ont pas de retour sur cette enquête.

Les élèves identifient comme point fort la démarche d'évaluation en elle-même puisqu'elle démontre une forte envie d'améliorer efficacement l'enseignement dispensé. Elles.Ils déclarent également que la forme de la question et les modalités de réponses (Excellent, Bon, Satisfaisant, Insatisfaisant, Très insatisfaisant, Mauvais) leur paraissent adaptées.

### **... et enseignants**

L'enquête a été lancée en juillet 2016 par la mission pédagogique auprès des enseignant.e.s. Cette enquête a obtenu 153 réponses dont 82% de responsables d'au moins un enseignement.

Les points faibles identifiés par les enseignant.e.s pointent notamment le fait que cette enquête livre des informations inutiles dans le cas d'UE à plusieurs intervenant.e.s (45% des réponses citent ce problème). Le verbatim avec des commentaires, parfois blessants, met mal à l'aise 30% des responsables d'enseignement. Parmi les enseignant.e.s, 25% se déclarent blessé.e.s et 54% disent devoir relativiser certains commentaires du verbatim. Pour 25% des interrogé.e.s, ces commentaires peuvent aussi devenir un problème si l'ensemble des collègues intervenant dans la même UE y ont accès. Ainsi, du côté des responsables d'enseignement, 47% déclarent diffuser les résultats à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'enseignement et 19% admettent avoir déjà filtré les commentaires.

Un des points forts de cette évaluation indicative est que 75% des enseignant.e.s déclarent recevoir et lire les résultats. 55% disent que la note ainsi obtenue leur est utile pour se positionner. 60% indiquent également utiliser le verbatim pour se renforcer et avoir de bonnes idées. Enfin plus de 80% des enseignant.e.s jugent positif et normal que les responsables aient accès à la note et au verbatim des enseignements dont ils sont responsables.

**En avant pour une nouvelle version des évaluations indicatives des enseignements !**

## CONTRIBUER

---

**Type :** Actualité

**Code :** 1480585432071